

# Real repart à la charge contre Microsoft

L'éditeur RealNetworks reprend sa croisade contre Microsoft. Selon lui, son logiciel de lecture multimédia 'RealPlayer' est fortement pénalisé par le 'MediaPlayer' de la firme de Bill Gates. En effet, ce module lecteur est automatiquement intégré à Windows qui équipe 90% des PC dans le monde. Une position monopolistique qui permet à Microsoft d'imposer de fait son logiciel.

Sous l'impulsion d'éditeurs comme Real, la Commission européenne a déjà lancé une enquête sur ce sujet poussant Microsoft à des concessions (voir l'encadré). Cette fois, Real porte plainte aux Etats-Unis auprès d'un tribunal de Floride. **1 milliard de dollars de dommages et intérêts** Dans un communiqué, RealNetworks estime que Microsoft s'est conduit en prédateur « *sur une période de plusieurs années, abusant de son pouvoir de monopole, ce qui a fait perdre des revenus et des affaires substantiels à RealNetworks* ». Dans sa plainte, RealNetworks affirme notamment que Microsoft a utilisé sa position de monopole pour restreindre la capacité des fabricants d'ordinateurs à installer des logiciels médias concurrents, tout en forçant tous les utilisateurs de Windows à prendre le Media Player de Microsoft, « *qu'ils le veulent ou non* ». D'un autre côté, si RealPlayer n'est pas intégré de façon automatique dans Windows, rien n'empêche les utilisateurs, pour peu qu'ils aient une connexion internet, d'installer eux-même le lecteur. Et avec l'essor du haut débit, ils sont très nombreux à le faire. C'est d'ailleurs la position de Microsoft qui affirme qu'il existe une « *vive compétition* » sur ce marché et qu'il allait répondre avec force aux allégations de RealNetworks. « *Real prétend être le premier fournisseur mondial de solutions pour les contenus numériques, avec un lecteur largement distribué qui serait téléchargé plus d'un million de fois par semaine,* » a déclaré Jim Desler, un porte-parole de Microsoft. « *Ainsi, nous sommes en présence d'une affaire où une entreprise leader sur son secteur cherche à utiliser la législation anti-trust pour protéger et renforcer sa part de marché et limiter la compétition.* » RealNetworks va demander des dommages et intérêts « *qui pourraient bien dépasser le milliard de dollars, en plus d'un jugement empêchant toute future conduite illégale par Microsoft* », a ajouté Bob Kimball, conseiller juridique de RealNetworks. **En Europe, des sanctions seraient imminentes**

Selon des informations du

*Financial Times* citant un magistrat de l'Union Européenne, Microsoft a peu de chance d'éviter des sanctions immédiates de la part de la Commission Européenne. Bruxelles a mené une enquête sur les abus de position dominante de l'éditeur dans le domaine des serveurs et des logiciels de lecture multimedia et a laissé entendre que Microsoft serait reconnu coupable. Microsoft aurait donc peu de chance d'obtenir la suspension d'une probable obligation de séparer Windows Media Player de son système d'exploitation, dans l'attente d'un jugement définitif, qui pourrait n'intervenir que dans quatre à cinq ans...